

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° II-1177

présenté par
M. Berville

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Aide publique au développement »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Aide économique et financière au développement	1 000 000	0
Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement	0	1 000 000
Solidarité à l'égard des pays en développement	0	0
Restitution des « biens mal acquis »	0	0
Fonds de solidarité pour le développement	0	0
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement transfère 1 000 000 € en AE et en CP du programme 365 « Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement » vers le programme 110 « Aide économique et financière au développement ». Il vise ainsi à augmenter les fonds dédiés à l'environnement et plus particulièrement au Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Le FEM a été créé en 1991 à l'initiative de la France et de l'Allemagne, afin d'apporter des ressources financières aux pays en développement et en transition, dans le but de financer les coûts additionnels induits par la mise en œuvre de programmes, projets et activités de protection de l'environnement mondial. Le FEM est l'instrument de mise en œuvre de six conventions environnementales internationales auxquelles la France est partie prenante, dont le Traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine.

Une augmentation de ces crédits pourrait donc permettre aux pays en développement de pouvoir ratifier puis de mettre en place ce traité historique sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale en haute mer.

L'auteur de cet amendement ne souhaitant en aucun cas amoindrir le budget du programme 365 il demande au Gouvernement de lever le gage afin d'abonder le programme 110.